



ASSUREUR MILITANT

5 janvier 2015

TAUX DE REMUNERATION 2014 – ASSURANCE VIE PARNASSE-MAIF

Cette année encore, dans un contexte de baisse générale des taux sur les marchés et en cohérence avec les recommandations de prudence de l'ACPR, Parnasse-MAIF, filiale assurance vie de la MAIF, obtient de bonnes performances pour les fonds en euros de ses contrats d'assurance vie. En effet, après validation du Conseil d'administration, Parnasse-MAIF affiche les taux suivants pour 2014 :

- **3,10 % nets*** pour le fonds en euros d'Assurance vie Responsable et Solidaire,
- **3 % nets*** pour Nouveau Cap et pour le fonds en euros du Perp MAIF.

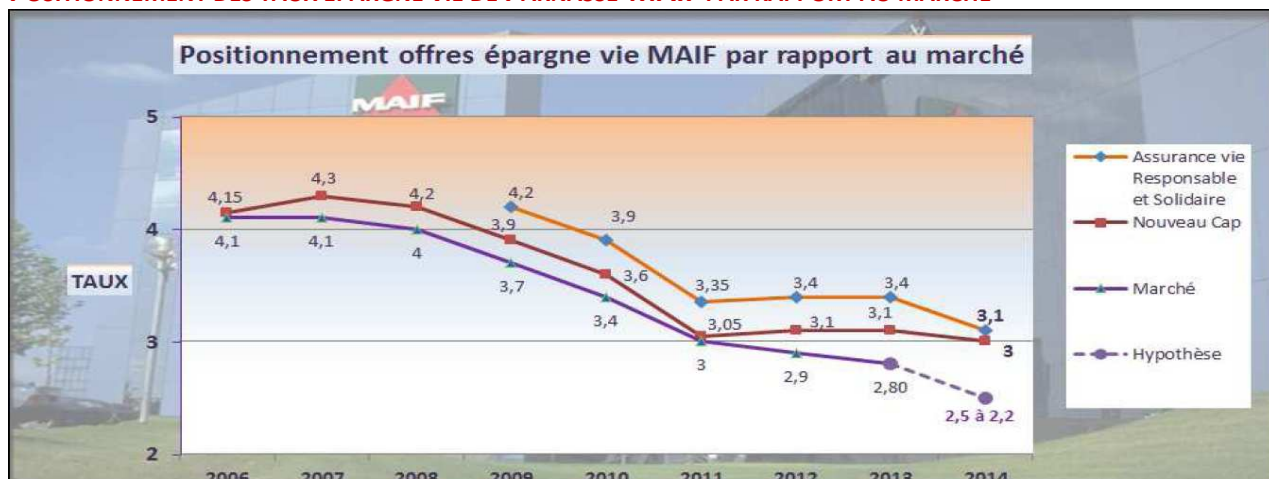
Ces taux viennent récompenser la politique de gestion prudente, responsable et éthique qui prévaut à la MAIF. Les adhérents de Parnasse-MAIF vont ainsi bénéficier de **taux de rémunération parmi les plus élevés du marché (taux moyen attendu en 2014 : + 2,5 %)**. Il est important de noter que Parnasse-MAIF a pu obtenir cette performance tout en consolidant ses réserves, gage de fiabilité économique pour l'avenir.

Pour mémoire, en 2014, la MAIF a entrepris la refonte totale de la gamme des livrets épargne en une offre intégralement solidaire. En assurance vie, Parnasse-MAIF a investi 1 % de l'encours total du contrat Assurance vie Responsable et Solidaire dans MAIF Impact solidaire. Ce fonds, labellisé Finansol et développé en collaboration avec MIROVA, filiale dédiée à l'investissement responsable de Natixis Asset Management, participe ainsi à la performance financière du fonds euros du contrat Assurance vie Responsable et Solidaire qui se place parmi les tout premiers contrats d'assurance vie solidaires en France.

Pour 2015, le taux minimum garanti sur le fonds en euros de ces trois contrats s'établit à **0,89 % nets***. Il s'agit du taux maximum autorisé par la réglementation.

* *taux net de frais prélevés sur l'épargne gérée, hors prélèvements sociaux.*

POSITIONNEMENT DES TAUX EPARGNE VIE DE PARNASSE-MAIF PAR RAPPORT AU MARCHÉ



A PROPOS DE PARNASSE-MAIF

Filiale d'assurance vie du groupe MAIF, Parnasse-MAIF existe depuis 1985. Son capital social est réparti entre la MAIF (80,01 %) et la Casden Banque Populaire (19,97 %). Parnasse-MAIF est présente dans les domaines :

- de l'épargne et l'épargne retraite, avec les contrats d'assurance vie à vocation d'épargne, Assurance vie Responsable et Solidaire, Nouveau Cap et Perp MAIF,
- de la prévoyance, avec Rassurer Solutions, contrat d'assurance décès toutes causes, Sollicitudes, contrat d'assurance obsèques,
- de la couverture de prêts immobiliers avec Assurance Emprunteur MAIF.

L'offre d'assurance vie de Parnasse-MAIF répond aux critères de qualité, de performance, de sécurité, de transparence et d'équité qui caractérisent l'ensemble du système de protection et d'accompagnement proposé par la MAIF.

Contacts presse :

Sylvie LE CHEVILLIER - 05 49 73 75 60 – sylvie.le.chevillier@maif.fr - Garry MENARDEAU – 05 49 73 75 86 – garry.menardeau@maif.fr